



LICENCE PROFESSIONNELLE

PRODUCTION INDUSTRIELLE

DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE PIÈCES INJECTÉES EN PLASTIQUE OU ÉLASTOMÈRE

Formation par apprentissage



SOMMAIRE

- Embauche d'un apprenti
- Formation de l'apprenti à l'IUT
- Objectifs de la formation
- Que fait l'apprenti en entreprise
- Entreprise formatrice
- Recrutement d'un apprenti
- Salaire de l'apprenti
- Conditions de travail de l'entreprise
- Aide et coût pour l'entreprise
- Programme

CONTACTS

Chargée du développement de l'apprentissage.

Mme HOLLAND.

Tél. : 03 27 51 11 92

Fax : 03 27 51 11 98

Directeur des études

Licence professionnelle par apprentissage :

Développement industriel de pièces injectées en plastique ou élastomère

M. FURMANIAK Alain

Alain.Furmaniak@univ-valenciennes.fr

Email :

Anne-Sophie.Dumortier@univ-valenciennes.fr

Le Mont Houy

59313 Valenciennes cedex 9

EMBAUCHE D'UN APPRENTI

- un(e) titulaire de Bac + 2 motivé(e) par une formation en alternance, ayant satisfait au minimum requis par les épreuves d'admissibilité.
- des avantages financiers liés au contrat d'apprentissage.
- à l'issue de la formation, la possibilité d'embaucher un cadre animateur immédiatement opérationnel et acquis à l'esprit de l'entreprise.

FORMATION DE L'APPRENTI A L'IUT

- une formation universitaire d'un an dans un contexte professionnel.
- une alternance IUT/ENTREPRISE avec une présence majoritaire en entreprise (450 heures à l'IUT et 1150 heures en Entreprise dont cinq semaines de congés payés).
- 1 semaine de projet à l'international.
- Rythme annuel : une semaine à l'IUT et trois semaines en Entreprise en moyenne.
- un suivi de l'apprenti assuré par les enseignants formateurs.
- une évaluation par contrôle continu pour laquelle l'entreprise est partie prenante.

OBJETIFS DE LA FORMATION

La licence professionnelle est un diplôme national professionnalisé correspondant à un niveau Bac +3 années, reconnu au niveau Européen. Elle permet de :

- Former des cadres techniques ayant de solides compétences en plasturgie et en mécanique, capables de :
- Maîtriser les techniques de conception et d'industrialisation d'un produit plastique et de prendre en compte les dimensions humaines, organisationnelles et économiques de l'entreprise.
- Acquérir une méthodologie permettant d'intégrer très rapidement la réalité industrielle par une approche « terrain » des situations.
- Approfondir des compétences dans le domaine de la production industrielle de la plasturgie
- Développer un esprit scientifique et technique dans le domaine de la conception de produit plastique et la conduite de projet.
- S'ouvrir sur l'Europe par la connaissance des institutions, des réglementations et des modes de communication.

QUE FAIT L'APPRENTI EN ENTREPRISE

- il acquiert une méthodologie intégrant la réalité industrielle par une approche « terrain ».
- il approfondit ses connaissances dans le domaine de la plasturgie et de l'outillage.
- il anime les actions de conception et d'industrialisation sous le contrôle du maître d'apprentissage.
- il coordonne les différentes phases d'un processus.
- il se tient informé sur les nouvelles technologies.

ENTREPRISE FORMATRICE

L'apprenti acquiert sa qualification à la fois par la formation théorique à l'IUT, mais aussi par la formation pratique dans l'entreprise. Il est suivi dans l'entreprise par un **MAÎTRE D'APPRENTISSAGE** qui a pour mission de contribuer à l'acquisition des compétences nécessaires à l'obtention de la licence professionnelle dans la spécialité préparée, en liaison avec l'IUT de Valenciennes—centre annexe de Formation d'Apprentis du CFA du Supérieur FORMASUP.

L'IUT désigne un **ENSEIGNANT TUTEUR** qui définit avec le maître d'apprentissage les activités industrielles adaptées aux cours théoriques. L'enseignant tuteur et le maître d'apprentissage réalisent des bilans périodiques et participent à des réunions de coordination globales.

RECRUTEMENT D'UN APPRENTI

L'entreprise peut recruter parmi les candidats présélectionnés par l'IUT ou présenter un candidat pour admission par l'IUT, dans la limite des places disponibles (13).

La sélection par l'IUT se fait sur dossiers (à retirer au secrétariat) et entretien individuel, en juin.

DATE D'EMBAUCHE :

Sauf dérogation, l'entrée en apprentissage peut se faire entre le 1^{er} juillet et le 15 novembre.

CONDITIONS DE TRAVAIL DE L'APPRENTI(E)

REMUNERATION DE L'APPRENTI

Année d'exécution	De 18 ans à moins de 21 ans	21 ans et plus
2e année	49 %	61 %

L'apprenti est un salarié à part entière de l'entreprise. A ce titre, les lois, règlements et convention collective de la branche professionnelle ou de l'entreprise lui sont applicables dans les mêmes conditions qu'aux autres salariés. L'employeur est tenu de faire suivre les cours théoriques à l'apprenti, sur son temps de travail.

en pourcentage du SMIC ou du salaire minimum conventionnel à l'emploi occupé, s'il est plus favorable.

AVANTAGES FINANCIERS (Selon textes au 1-9-2005)

- **Indemnité de soutien à l'effort de formation** : 1830 euros par an si l'apprenti a plus de 18 ans.
- **Exonérations de charges**

Cotisations	Entreprise ≤ 10 salariés	Entreprise > 10 salariés
Part salariale SS Chômage Retraite complémentaire CSG CRDS	Néant	Néant
Part patronale SS FNAL Versement de transport Retraite complémentaire Chômage FNGS	Néant	Néant Cotisations calculées sur la part du salaire minimum excédant 11% du SMIC

- **Crédit d'impôt** : les entreprises bénéficient d'un crédit d'impôt de **1600€** par apprenti ; ce montant est porté à 2200€ pour un apprenti reconnu travailleur handicapé.

PROGRAMME

Nouvelles Technologie de la communication. (25h) : Maîtriser la communication écrite et orale, et les techniques d'aide à la communication. Manager d'une équipe.

Anglais. (30h) : Maîtriser l'anglais dans l'expression orale et écrite. Anglais technique.

Vie de l'entreprise. (25h) : Identifier et utiliser des outils d'information et de communication de l'entreprise.

Contraintes socio-économiques et relations sociales dans l'entreprise. Bases du droit du travail.

Management de projet, Qualité. (40h) : Acquérir les outils nécessaires à la conduite de projet, depuis le cahier des charges jusqu'à la réalisation (industrialisation).

Conception des pièces (55h) : Maîtriser et intégrer les outils informatiques appropriés dans toutes les étapes d'un processus de conception d'un produit plastique moulé.

Conception de l'outillage (55h) : Maîtriser et intégrer les outils informatiques appropriés dans toutes les étapes de la conception de l'outillage, répondant aux critères coût et de faisabilité de la pièce moulée.

Caractérisation des polymères et choix des matériaux (55h) : Connaître les principales caractéristiques des thermoplastiques et des élastomères.

Analyser et exploiter les résultats du contrôle.

Choisir le bon matériau dans une démarche de conception de produits industriels.

Technologie et préparation du travail. (45h) : Connaître les différentes techniques de transformation des matières plastiques, et les différents paramètres de transformation des principaux polymères.

Choisir le procédé de prototypage rapide en fonction des critères, coût, délai, performances mécaniques.

Chiffrer le coût d'une pièce plastique moulée et de l'outillage.

Réalisation de l'outillage (35h) : Programmer et mettre en œuvre les moyens de fabrication d'un outillage,

Vérifier le bon fonctionnement d'un outillage et le valider. Mettre en œuvre les moyens de contrôle pour un outillage.

Programmation et mise en œuvre de l'injection (40h) : Mettre au point une production, approche méthodologique de correction des défauts, apporter des actions correctives.

Etude de cas : Conduite de projet, conception, dimensionnement, modélisation, Rhéologie, industrialisation. **(45h)**

TOTAL ENCADRE (IUT) : 450h

ACTIVITÉ INDUSTRIELLE : Un an en alternance + 1 semaine de projet à l'international.